

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE

11, rue de Beaugency

41 230 Vernou-en-Sologne

Tel : 02.54.98.20.77

Email : ec-vernou-en-sologne@ac-orleans-tours.fr

Compte-rendu du conseil d'école
du R.P.I. Courmemin / Vernou-en-Sologne
Séance du 16 juin 2023

Le conseil d'école s'est réuni le vendredi 16 juin 2023 à 18 heures, à l'école de Vernou-en-Sologne.

Etaient présents :

- M. Chantier, maire de Courmemin
- M. Vannier, adjoint au maire de Courmemin
- M. Blanc, Délégué Départemental de l'Education Nationale
- Mmes Bernard et Segart, représentantes titulaires des parents d'élèves de Vernou-en-Sologne
- M. Boubet, représentant titulaire des parents d'élèves de Courmemin
- Mme Pérès, représentante suppléante des parents d'élèves de Vernou-en-Sologne
- Mme Mathieu, représentante suppléante des parents d'élèves de Courmemin
- Mme Martineau, enseignante à l'école de Vernou-en-Sologne
- Mme Cellier, enseignante à l'école de Courmemin
- Mme Vest, directrice de l'école de Courmemin
- Mme Cormery, directrice de l'école de Vernou-en-Sologne

Etaient absents :

- M. Deguine, maire de Vernou-en-Sologne
- Mme Courcelles, adjointe au maire de Vernou-en-Sologne
- Mme Thomas, représentante suppléante des parents d'élèves de Vernou-en-Sologne
- Mme Jarousse, enseignante à l'école de Courmemin
- Mmes Urbain et Beogo, membres du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté.

Présidente de séance : Mme Carine Cormery

Secrétaire de séance : Mme Céline MARTINEAU

Mme Cormery signale que l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Romorantin, Mme Gasselín, a effectué une demande de détachement au 1er juin. M. Péculier, Inspecteur Adjoint, assure l'intérim en attendant la nomination d'un(e) nouvel(le) inspecteur(trice).

Mme Cormery demande s'il y a des remarques sur le précédent compte-rendu du conseil d'école du 10 mars 2023. En l'absence, celui-ci est approuvé.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

POINT 1 : ORGANISATION PEDAGOGIQUE

En cette fin d'année 2022/2023, les effectifs sont les suivants :

- Mme Cellier : 9 PS et 11 MS soit un total de 20 élèves (- 1 MS qui a déménagé)
- Mme Vest et Mme Jarousse : 10 GS et 10 CP soit un total de 20 élèves
- Mme Martineau : 10 CE1 et 6 CE2 soit un total de 16 élèves
- Mme Cormery : 8 CM1 et 8 CM2 soit un total de 16 élèves

Pour la rentrée 2023/2024, l'organisation pédagogique sera la suivante :

- Classe de PS-MS : 7 PS et 8 MS soit un total de 15 élèves (- 1 MS qui doit changer d'école/en attente accord dérogation commune de Blois)
- Classe de GS-CP : 11 GS et 10 CP soit un total de 21 élèves
- Classe de CE1/CE2 : 10 CE1 et 10 CE2 soit un total de 20 élèves
- Classe de CM1/CM2 : 6 CM1 et 8 CM2 soit un total de 14 élèves

Mme Vest renouvelle sa décharge syndicale. Le jour de décharge ainsi que le nom du complément de service ne sont pas encore connus.

Une porte-ouverte est organisée le samedi 24 juin de 10h à 12h à l'école de Courmemin pour accueillir les futures PS et leur famille, ainsi que les nouveaux arrivants.

Comme chaque année, une liaison MS/GS est mise en place : elle aura lieu le mardi 4 juillet après-midi. Mme Cellier prendra les CP et Mme Vest accueillera les futures GS.

Mme Vest donnera prochainement aux futurs CP une petite liste de fournitures à acquérir pour la prochaine rentrée. De même, il sera demandé aux parents des GS/CP d'équiper leurs enfants de chaussures de sport afin de garantir leur sécurité pendant les activités de sport.

Concernant la rentrée échelonnée des petits, les MS feront leur rentrée le lundi 4 septembre et les PS le mardi 5 septembre.

Le vendredi 23 juin, à 18h, les futurs CE1 seront accueillis avec leurs parents à l'école de Vernou-en-Sologne afin de leur faire visiter leur nouvelle école et de procéder à leur inscription.

POINT 2 : SANTE ET SECURITE

Un exercice PPMS-RM (Plan Particulier de Mise en Sureté - Risque Majeur) doit avoir lieu chaque année. Il s'agit d'entraîner les équipes enseignantes et les élèves à réagir efficacement dans le cas où un risque naturel ou technologique survient dans les environs de l'école. Cette année, cet exercice était départemental. Il devait avoir lieu entre le 11 et le 14 avril. Pour que l'exercice se déroule dans des conditions proches de la réalité, ni la date exacte ni l'heure n'ont été communiquées aux personnels et aux familles. L'alerte a été déclenchée le mardi 11 avril à 9h35. Il s'agissait d'une alerte orage et vents violents. Fin de l'alerte à 10h05. L'alerte est transmise sur le téléphone des écoles ainsi que sur le téléphone portable des directrices.

L'exercice s'est bien déroulé, dans le calme. Seul petit bémol pour Vernou : l'alerte n'a été reçue que sur le téléphone de l'école ; l'alerte a été reçue sur le portable de la directrice seulement à 13h44, en même temps que le message de fin.

M. Chantier s'interroge sur la communication de cet exercice aux mairies puisqu'il semblerait qu'aucune information ne leur ait été transmise. M. Blanc indique que les municipalités doivent être informées et qu'il faut donc faire remonter cette information à la préfecture.

Le second exercice incendie a été réalisé dans chaque école du RPI : le 5 mai à l'école de Vernou-en-Sologne et le 9 juin à l'école de Courmemin. Pour Courmemin, l'exercice était planifié auprès des adultes mais l'heure de déclenchement de l'alarme n'était pas connue et les élèves n'ont pas été informés volontairement (temps d'évacuation : 1 min 30).

La visite médicale pour les PS, organisée par la PMI, a eu lieu le lundi 12 juin. L'objectif est un dépistage audition/vision/langage/motricité. A l'issue de ce dépistage, le carnet de santé de l'enfant a été complété et les familles contactées si besoin (notamment dans le cas d'un problème détecté : si besoin envoi vers un spécialiste ou demande d'observations à faire). Ce bilan est obligatoire.

Pour les CP, un bilan de santé a été fait les 4 et 11 avril par l'infirmier du collège de Neung-sur-Beuvron, M. Challier. L'objectif est le dépistage des troubles de la vue et de l'audition, la mesure du poids et de la taille, la vérification des vaccinations, un entretien avec l'élève.

POINT 3 : EVALUATION D'ECOLE

Cette année scolaire, le RPI Courmemin/Vernou a été soumis à une évaluation d'école. La démarche d'évaluation permet d'avoir un moment de réflexion en équipe pour :

- améliorer la qualité des apprentissages des élèves, leurs parcours, leur réussite éducative et leur vie dans l'école
- améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'établissement.

Les équipes pédagogiques devaient rendre un rapport d'auto-évaluation qui reposait sur des temps de concertation des équipes ainsi que sur des enquêtes auprès des différents acteurs éducatifs (parents, élèves, enseignants, etc.)

A la suite de cette auto-évaluation, une équipe d'évaluateurs externes, composée de binômes, s'est rendue une journée dans chaque école d'un RPI.

Cette année, sur la circonscription de Romorantin, trois RPI étaient concernés par cette évaluation (Montrieux/La Marolle ; Vernou/Courmemin ; Yvoy-le-Marron/Villeny).

Les évaluateurs externes se sont rendus le lundi 20 mars dans chaque école du RPI Courmemin/Vernou. Ils ont ainsi pu rencontrer et échanger avec les différents acteurs de l'école (enseignantes, AESH, parents, personnel communal, élèves, partenaire sportif). A l'issue de ces rencontres, un rapport final a été élaboré par l'équipe d'évaluateurs (cf annexe).

L'évaluation d'école est organisée autour de quatre grands domaines qui sont :

- domaine 1 : les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement
- domaine 2 : la vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

- domaine 3 : les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement
- domaine 4 : l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

La problématique retenue par les évaluateurs est la suivante : « Comment, dans un contexte de ruralité, améliorer le parcours de l'élève et mieux accompagner la vie collective dans les différents temps de l'enfant ? »

M. Blanc souligne que cette évaluation d'école ne présente pas des reproches mais des points faibles et des points forts, ainsi que des possibilités d'évolution pour les écoles.

Un diaporama présentant les conclusions de cette évaluation est présenté au conseil.

Thème	Points forts	Fragilité	Pistes de travail possibles
Evaluations CP (Courmemin)		Elles sont jugées trop fréquentes et trop précoces pour la deuxième session. Résultats en-dessous de la moyenne de la circonscription dus à de grosses disparités entre élèves.	Favoriser la co-éducation : amélioration de l'implication des familles au service des élèves. Rôle du Pôle ressources
Arts	Projet annuel transdisciplinaire	Éloignement par rapport aux lieux de culture et aux infrastructures sportives. Coût trop élevé des transports.	Financement ADAGE, Ministère de la culture (création en cours), projet divers, MUMO... Prévoir à l'avance des projets de manière à obtenir des financements pour l'année suivante.
Les liaisons de fin de cycle	Transmission de l'information direct entre PE de la même école et PE du RPI	CEC : les programmes d'action ne sont plus mis en place depuis la COVID	Journée banalisée interdégré (Tennis, Cross, ...) avec différents partenaires dont l'USEP.
Numérique Vernou	PE qui utilisent le numérique 8 ordinateurs / 1TBI par classe Internet opérationnel mais connexion faible	Maintenance Liaison wifi instable.	Financement par les projets des écoles numériques rurales : Anticiper de nouveaux dossiers de subvention pour agrandir le parc informatique. Installation de bornes relais wifi. Accompagnement par l'ERUN de secteur. Formation sur les outils et logiciels (lecture, production d'écrit et mathématiques).
Numérique Courmemin	TBI dans la classe de GS/CP 3 ordinateurs en fond de classe Lot de 6 tablettes Wifi avec liaison ordinateur/imprimante		
Projets partenariaux et culturels	Partenariat ancien et actif du club de Tennis de la Sologne des étangs avec	Le transport, l'éloignement.	Faire vivre une action - journée banalisée - au niveau du CEC (professeur

Vernou	une activité encadrée par un professionnel.		d'EPS) voire l'USEP.
Projets partenariaux et culturels Courmemin	Ouverture culturelle partagée entre les deux classes (Maison de Bégon/ligue 41)	Coût des déplacements et des adhésions partenaires. USEP 41 Éloignement des lieux de culture.	Se rapprocher de partenaires. Solliciter les fonds EAC (ADAGE).
Bien être des élèves Climat scolaire	Gestion bienveillante. Gestion des élèves au comportement inapproprié immédiate et coordonnée avec tous les acteurs. Les élèves se sentent bien dans leur école, en confiance, accompagnés. Si des élèves ont un comportement inapproprié, les PE réagissent promptement. Les évaluations sont bien ressenties (« elles sont justes ») PE à l'écoute des besoins des élèves Règles de vie structurées et connues des élèves.	Élèves à comportement inapproprié (contextes familiaux compliqués). Quelques différends et bagarres entre élèves.	Aménagement des espaces de la cour de récréation pour apaiser les relations. Travailler avec l'OCCE sur les ateliers d'empathie et de coopération. Demande d'un ballon de volley-ball et de livres dans le hall pour améliorer l'école selon les élèves interrogés (Vernou).
Organisation spatiale	Écoles réhabilitées. Travaux réguliers à chaque fois que nécessaire. Lieux de vie (intérieur et extérieur : classe, cour de récréation, cantine) appréciés des élèves.	Manque de végétalisation. La surface de la cour faite de cailloux ; les enfants ont mal quand ils tombent (Vernou).	Végétalisation de la cour de l'école par le biais d'un financement DETR ou NEFLE. Visite de cours récemment aménagées en fonction du besoin d'améliorer le vivre ensemble et une volonté d'évoluer dans un cadre apaisant. Les élèves aimeraient avoir des poules à l'extérieur, des parcours dans la cour pour le savoir pédaler/circuler (Courmemin).
Communication équipe pédagogique	Communication fréquente/régulière		
Communication avec les parents	Bonne	Relations tendues avec certaines familles. Les objectifs et finalités de l'École gagneraient à être mieux connus de tous (présence aux réunions de rentrée insuffisante, informations écrites qui ne sont pas forcément lues).	Communication aux parents des 3 axes du projet d'école et des 5 domaines d'apprentissage de l'école maternelle.

Communication enseignante-mairie	Bonne communication	Crainte de fermeture de classe qui freine d'éventuels aménagements. Le roulement du personnel municipal (Courmemin) sur les différentes missions (ATSEM, cantine, ménage et garderie) complexifie la nécessaire continuité éducative (transmission des infos et adaptabilité).	Prévoir un temps pour communiquer avec les ATSEM.
Partenariat avec les familles	APE active	Investissement des familles	Présentation des membres de l'APE et de leurs actions lors de la réunion de rentrée
Relation avec l'institution	Soutien de la hiérarchie. IEN à l'écoute.	Formation continue qui ne correspond pas aux besoins des enseignants. Pôle ressources : enseignants spécialisés en nombre insuffisant pour couvrir le secteur.	Lister les besoins de formation des enseignants.

M. Chantier signale qu'à Courmemin, quand il y a un problème informatique, il y a trop de prestataires ; cela est en cours de résolution.

M. Blanc note que, malgré l'éloignement des campagnes vis à vis des infrastructures sportives et culturelles, on y vit mieux.

POINT 4 : PISCINE

Un bilan de l'année 2022/2023 est réalisé :

Les 3 classes du RPI (GS/CP, CE1/CE2, CM1/CM2) ont bénéficié d'un cycle natation à la piscine de Romorantin les jeudis matins. Ces séances sont financées par les mairies (piscine + transport).

Une séance a dû être annulée pour la classe de GS/CP en raison de la grève de l'enseignante.

Les enseignantes tiennent à remercier très sincèrement les accompagnateurs pour leur participation indispensable : M. Rousseau, Mme Pérès, Mme Janvier et Mme Salomé.

A ce jour, les écoles n'ont pas reçu le planning pour l'année scolaire 2023/2024.

Les enseignantes tiennent d'ores et déjà à lancer un appel aux accompagnateurs pour l'année prochaine : en effet, si le nombre d'accompagnateurs est insuffisant, les élèves ne pourront pas aller à la piscine.

POINT 5 : PROJETS ET SORTIES SCOLAIRES

A l'école de Courmemin :

Dans le cadre du projet sur les arts, et notamment pour cette dernière période sur les arts du jardin, les deux classes se sont rendues au Parc floral d'Orléans. Au programme : visite du parc et

ateliers (atelier sur les papillons pour les PS/MS, atelier sur les abeilles pour les GS/CP). Le coût de cette sortie est de 852 euros : 280 euros pour l'entrée au parc et les ateliers ; 572 euros pour le transport (financé par les mairies).

École de la forêt

Depuis le mois de mars, les PS/MS ont réalisé une sortie par mois soit sur le site de l'étang communal de Courmemin, soit en promenade. Chaque séance répond à un thème différent (parcours sensoriels, recherche et observation d'insectes, recherche de matériaux de saison...)

Constat :

- Les enfants adhèrent bien à cette pédagogie par la nature.
- La répétition des séances leur permet de prendre des repères sur le respect des règles de la nature (pourquoi on ne cueille pas, les besoins des oiseaux, des insectes...)
- Ces séances sont bénéfiques pour la cohésion du groupe classe.

L'école de la forêt se poursuivra l'année prochaine pour les PS/MS.

Merci aux parents ou grands-parents accompagnateurs pour l'encadrement de ces sorties.

Merci à la mairie de Courmemin pour l'entretien du terrain et la mise à disposition des sanitaires.

En fin d'année, une exposition sera présentée dans la cour par les deux classes de Courmemin, dans le cadre des arts de la nature.

A l'école de Vernou-en-Sologne :

Les deux classes ont clôturé la période 4 par un spectacle de théâtre et magie offert aux familles le vendredi 14 avril à la salle des fêtes de Vernou. Lors de cette soirée, un entracte a permis de récolter la somme de 270,70 euros au profit de la coopérative scolaire (les gâteaux ont été apportés par les familles et les boissons fournies par la coopérative scolaire).

La classe de CM1/CM2 a bénéficié d'une intervention de la maison de la Loire sur le risque inondations le jeudi 4 mai toute la journée, à l'école (animation gratuite pour les écoles situées sur le bassin de la Loire et ses affluents).

Les deux classes ont participé à la réalisation d'une fresque avec une plasticienne de Romorantin, sur un mur du préau. Les élèves ont élaboré en amont le croquis de la fresque sur papier puis le dessin a été reproduit sur le mur et pour finir les élèves ont peint. La plasticienne est intervenue sur 4 journées, à raison d'une demie-journée par classe. Le coût de cette intervention est de 1449 euros pris en charge par la coopérative scolaire. La peinture a été financée par la mairie de Vernou pour un coût de 354,40 euros.

Les enseignantes tiennent à remercier l'intervenante, Mme Lugon, pour son professionnalisme ainsi que la mairie de Vernou pour son implication financière dans le projet.

Un vernissage sera organisé le jeudi 6 juillet à 18h30 pour permettre aux familles de découvrir la fresque et les différents travaux de l'année.

Dans le cadre du projet sur les arts du jardin, les deux classes se rendront au Parc floral d'Orléans le lundi 3 juillet. Le départ aura lieu à 9h et le retour à 16h. Un pique-nique devra être fourni par les familles (pas besoin d'annuler le repas de cantine, la mairie est informée). Une visite du parc est prévue ainsi qu'une balade en train. Mme Dumitrescu et Mme Boulet accompagneront les élèves et les maîtresses lors de cette sortie. Le coût de cette sortie est de 597,95 euros. Le transport est pris en charge par les mairies à raison de 427,65 euros. L'entrée au parc et la balade en train sont prises en charge par la coopérative scolaire pour un montant de 170,30 euros.

La remise des récompenses pour les élèves de CM2 aura lieu le mardi 4 juillet par la mairie de Vernou-en-Sologne : les élèves se verront remettre une clé USB et une calculatrice. Un livre leur sera également offert par le ministère de l'Education Nationale dans le cadre de l'opération « Un livre pour les vacances ». Cette année les élèves recevront *L'Odyssée* d'Homère.

POINT 6 : COOPERATIVE SCOLAIRE

A Vernou, voici le point sur la coopérative scolaire pour l'année 2022/2023 :

Les recettes (2158,96 euros)

- la participation volontaire des familles : 430 euros
- les photos de classe : 169,15 euros
- les dons : 500 euros de l'APE + 100 euros autre
- entracte soirée théâtre-magie : 270,70 euros
- vente de cookies : 294,11 euros
- remboursement car Arville : 395 euros

Les dépenses (1070,62 euros)

- la cotisation et l'assurance OCCE : 79,20 euros
- les sorties éducatives : 796,40 euros (chocolaterie : 132,60 euros / BD Boom : 223,80 euros / Magie : 440 euros)
- les achats divers pour les classes (arts visuels, cuisine, etc.) : 152,38 euros
- frais de tenue de compte : 15 euros
- Sacem 2022 : 27,64 euros

En septembre, le solde était de 1671,70 euros. A ce jour, il reste 2760,04 euros.

A Courmemin, voici le point sur la coopérative scolaire pour l'année 2022/2023 :

Les recettes (2157 euros)

- participation volontaire des familles : 545 euros (508 euros en 2022)
- photos de classe : 387 euros (433 euros en 2022)
- subvention mairie de Courmemin : 400 euros
- don de l'APE Les Petits Solognots : 500 euros
- subvention transport des mairies de Courmemin et de Vernou pour la sortie Loisirs Loire Valley en juin 2022 : 297 euros

Les dépenses (2432 euros)

- Adhésion OCCE : 119 euros
- Sorties éducatives : 556 euros
 - *Spectacle *fourmi* à la maison de Bégon : 200 euros + adhésion obligatoire à la ligue de l'enseignement : 76 euros
 - *Sortie au Parc Floral : 280 euros
- Transport Maison de Bégon : 274 euros
- Transport Parc floral d'Orléans : 572 euros
- Jeux de cour Noël et matériel de motricité : 385 euros
- Achats divers pour activités éducatives (Projet ARTS, école de la forêt, cuisine, matériel pédagogique...) : 556 euros

- Frais bancaires: 6,75 euros

En septembre, le solde était de 912 euros. A ce jour, il reste 637 euros. D'autres dépenses sont en cours de traitement ainsi que les demandes de subvention transport auprès des mairies pour les sorties à la Maison de Bégon de Blois et du Parc Floral d'Orléans.

La clôture des comptes se fait au 31 août, un point définitif des coopératives scolaires sera présenté lors du premier conseil d'école de l'année 2023/2024.

Un parent d'élève s'interroge sur la possibilité de fournir une attestation pour les impôts aux parents qui participent financièrement à la coopérative scolaire. Les directrices répondent que la coopérative est une association gérée par l'OCCE et qu'elles n'en sont que mandataires. M. Blanc ajoute que le code général des impôts exclut certaines associations de ce dispositif.

POINT 7 : TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

- A Courmemin, le bac à sable et les trottinettes ont été réparés, un meuble a été réparé dans la classe des GS/CP. Il faudra fixer une lumière extérieure, à l'arrière de l'école, qui se décroche.
- A Vernou-en-Sologne

Les enseignantes avaient demandé lors du précédent conseil s'il était possible d'installer des poubelles supplémentaires dans la cour et dans la cantine pour permettre aux élèves et adultes de trier les déchets. Mme Cormery souhaite savoir où en est la mairie quant à ce projet.

Il faut noter qu'un ordinateur de la classe des CE est toujours en panne depuis le mois de janvier. Un autre est tombé en panne depuis peu. Un ordinateur de la classe des CM, parti en réparation depuis la fin d'année 2022, n'a toujours pas été restitué.

Mme Cormery a signalé à la mairie que le filet de badminton était décroché.

Mme Martineau a demandé à la mairie de Vernou le renouvellement des dictionnaires vieillissants de la classe des CE.

POINT 8 : QUESTIONS DIVERSES

Une remarque a été rapportée à un parent délégué concernant la gestion des élèves sur le temps de cantine : il semblerait qu'une fois, après le repas, les élèves aient été punis collectivement dans la cour de l'école car ils parlaient trop forts. La mairie, absente, ne peut répondre.

M. Chantier signale qu'à Courmemin, suite au bruit dans la cantine, il a été décidé de faire deux services.

Le protocole concernant la remise des enfants de Courmemin à leurs parents à la descente du bus à Vernou a changé : en effet les enfants sont dorénavant remis à leurs parents par le petit portail côté étang. Les parents sont satisfaits de ce changement, jugé plus sécurisant.

Mme Vest souhaite voir avec les mairies le fonctionnement quant au budget transport. M. Chantier répond qu'une subvention de 600 euros est allouée chaque année à chaque école. Il faudra donc voir ce qu'il en est pour la mairie de Vernou.

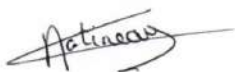
La fête d'école a lieu le vendredi 30 juin à Vernou. L'APE organise une kermesse et souhaite étendre la plage horaires en commençant les jeux dès 16h30. Les enseignantes présenteront le spectacle des enfants à 18h. Un mot sera donné aux familles dans les cahiers de liaison dès lundi 19 juin, notamment pour les informer de la possibilité de réserver des repas et rechercher des bénévoles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

A Vernou-en-Sologne, le 16 juin 2023.

La secrétaire de séance,

Céline Martineau



La directrice,

Carine Cormery

